

la revue :

art enfantin et créations

I. - SITUATION DE L'ÉDITION

Un fait à noter : la revue *Art Enfantin et Créations* n'a jamais connu autant d'abonnés qu'aujourd'hui ! Plafonnant durant une décade autour de 3 000 à 3 500 abonnés, aujourd'hui nous dépassons largement les 6 300.

Voici d'ailleurs les pourcentages des augmentations des abonnements payants d'une année scolaire sur l'autre et leur évolution.

67-68	68-69	69-70	70-71	71-fév. 72
6%	2%	4%	39%	17%

Depuis juin 70, le nombre des abonnés payants a augmenté de 64%. Ce qui est une progression notable !

Un autre chiffre : parmi les abonnés payants actuels un certain nombre sont seulement abonnés à *Art Enfantin et Créations* : 1795 ce qui représente 34,88 pour cent du nombre total des abonnés, soit le tiers. La revue est une véritable « ouverture ».

Mais il faut encore remarquer que le nombre des abonnés à *Art Enfantin et Créations* est toujours bien inférieur à celui de l'Éducateur et des BTJ ! Quel travail de prospection, il reste encore à faire pour faire connaître la

revue et les manifestations de l'Art Enfantin ! Et pourtant, aucune autre revue de l'École Moderne n'est aussi populaire et moins spécialisée : en effet, qui n'est parent, père, mère, oncle, ami d'un enfant, et qui reste indifférent à l'expression de l'enfance ?

La plupart des numéros parus depuis juin 70 sont épuisés irrémédiablement. Les prochains numéros à paraître seront tirés de telle sorte qu'ils puissent rester disponibles pour nos stages et expositions un an au moins après parution.

Procurez-vous, dès que vous en avez l'occasion, les numéros encore disponibles : ils vont devenir très vite introuvables et par là, rares et précieux.

Comme pour la *Bibliothèque de travail*, souvenez-vous que « plus on dit aux gens de s'abonner, plus ils s'abonnent ! ». Et c'est bien souvent faire un heureux que de lui faire connaître *Art Enfantin et Créations* !

Nous diffusons très peu de numéros gratuits : 469. Nous passons très peu d'annonces spéciales. Presqu'aucune... Nous avons édité un dépliant spécial et un bulletin d'abonnement particulier. Faites-en largement usage ! Ecrivez à l'ICEM à Cannes.

II. - L'AVENIR DE L'ÉDITION

Comme tous les organes de presse, comme votre quotidien et votre hebdomadaire, la revue *Art Enfantin et Créations* se doit d'augmenter le prix de son abonnement et celui de la vente du numéro (de 24 à 27 F pour l'abonnement ; de 6 à 7 F pour le numéro). Mais par ailleurs le nombre des quadrichromies va croissant : ce qui est normal vu la croissance du nombre des abonnés. C'est la règle coopérative qui joue ! Davantages de biens sont répartis aux abonnés : même plus nombreux, il y a gain.

UNE INNOVATION :

Cette année scolaire, nous entamerons un processus de tâtonnement : nous allons publier un supplément. Nous en parlons depuis plusieurs mois, au sein du Comité de rédaction, responsable de la revue et composé d'un collectif de travail de 17 camarades (comme pour les chantiers BT, mais les camarades sont différents).

A l'origine, ce supplément avait beaucoup d'ambitions — surtout pédagogiques et artistiques !

Il se voulait être l'organe de publication d'une véritable littérature des enfants : autrement dit, il s'agissait de faire revivre la défunte collection des « Albums d'Enfants », aujourd'hui tous épuisés et quasi-inconnus !

Hélas ! le supplément que nous visons ne pourra pas encore nous permettre d'aborder cette phase de re-création des albums d'enfants. Il sera plus modeste ! Pensez ! il nous faudrait prévoir, par exemple, sur *deux ans* la parution de huit albums afin que la série soit vite commercialisable, commercialisée et connue :

- Une première parution de 2 albums,
- une seconde parution de 4,
- et une troisième parution de 2.

Si nous sommes seuls à éditer et à distribuer nous ne pourrions pas tirer à moins de 5 000 exemplaires (si nous avions un co-distributeur : 10 000 ex.). Coût relatif de l'édition de chaque album : 60 000 F (6 millions anciens) : soit 480 000 F. Prévoir les frais relatifs à la publicité et au lancement : 50 000 F. C'est donc sur un budget de 530 000 à 550 000 F (55 millions AF) qu'il faut compter, étalé sur deux ans : 26 à 28 millions par an !

Ce n'est pas la revue qui peut nous procurer ces sommes ! Il faudrait un tirage décuplé ! Il se pourra, que, dans un premier temps, le supplément aborde la littérature des enfants : mais sans couleurs, sans illustrations. Et conjointement avec les *dossiers de l'Éducateur*.

Mais de nombreux camarades ont réclamé en premier lieu : des diapositives à projeter représentant des œuvres d'enfants.

En second lieu : des disques de musiques et chants d'enfants (enfin diffusés largement !).

Et, formule mêlée, des œuvres d'enfants, montages audiovisuels genre BT Sonore artistique, vues couleurs et disques racontant une « histoire ».

C'est ce que nous allons tenter de réaliser, grâce aux souscriptions recueillies « Supplément à Art Enfantin » ! La somme est modique pour commencer : 12 F, car nous n'avons pas voulu réduire le nombre des abonnés à ce supplément. Ce supplément ne sera pas non plus obligatoire : il est facultatif, mais la somme est modeste et si vous êtes très nombreux à souscrire au supplément, vous profiterez de la loi coopérative qui est la nôtre : les frais d'établissement seront répartis sur un plus grand nombre.

Art Enfantin et Créations et son supplément : 39 F par an (27 F pour la revue et 12 F pour le supplément).



Dès maintenant préparons l'édition de ce supplément : soumettez aux responsables du comité (voir la liste à la fin du compte rendu, p. 53), les œuvres que vous jugez dignes et intéressantes pour être publiées. Là aussi l'effort et la quête des travaux sont coopératifs. Voyez aussi le bulletin de la commission pour tous autres chantiers, dans le détail.

ET LA REVUE ?

Le comité de rédaction réuni à Lille s'est attaché à préparer les numéros à paraître lors de la prochaine année scolaire.

Une innovation encore : quelques numéros, un ou deux, pourront être pris en charge par un groupe de camarades sur la base départementale ou régionale, au moins en ce qui concerne la confection du dossier central de 16 pages ; il s'agira d'une présentation d'œuvres diverses selon un esprit, une conception sinon locaux, du moins originaux et particuliers : il y a partout un « terroir » à mettre en valeur ! et une diversité réelle existe, qu'on ne sait pas toujours reconnaître...

D'autres numéros seront axés plus spécialement sur des thèmes dont nous donnons la liste et en même temps le nom des responsables chargés de recueillir les œuvres afin que vous leur fassiez directement l'envoi de votre participation comme vous le désirez.

● *Vie future : sera-t-on heureux en l'an 2 000 ?*, Nicole ATHON, 123, av. de Tobrouk, 78 - Sartrouville.

● Un numéro sur *La Poésie*, Jacques CAUX, 138, Le Jard, 33 - Mérignac.

● Un numéro plus spécialement *international*. Nous nous adressons là à la FIMEM dont un responsable prendra la charge : Denise LEGAGNOUX, Ecole de La Roquette-sur-Siagne - 06 qui a

la responsabilité de la Gerbe internationale.

● Un numéro sur *La Fête* (scolaire, hélas). Nous devons aborder ce thème cette année mais les documents n'ont pas été systématiquement récoltés : c'est cette année, c'est dès maintenant qu'il faut le faire. Faites le reportage de la préparation de votre fête, faites le reportage, surtout, de la fêtes pontanée qui naît au moment de la rencontre des correspondants lors du voyage-échange ! Nous y reviendrons encore et vous donnerons le nom du responsable chargé de rassembler le dossier.

● Naturellement, notons la préparation d'un numéro complet et spécial par les enfants de l'*Ecole Freinet* de Vence.

Des problèmes plus spécialement pédagogiques ont été abordés.

Dans le cadre du débat général jamais épuisé : La revue est-elle une revue de prestige ? La revue est-elle seulement un témoignage ? La revue peut-elle aborder des débats pédagogiques ? Articles d'adultes ou non ? Réduit-on la revue à un rôle défini par la formule « sois belle et tais-toi ! ». Il a été défini quelques orientations :

● Débat sur le journal scolaire : revue des enfants. Nous avons abouti à la création d'un chantier particulier et actif : le bulletin de ce chantier prendra la relève des débats ouverts dans la revue. Responsable : LIGNON.

● Ouverture d'une série de relations débouchant, à la suite de la musique, sur l'expression corporelle. Responsable : FLORENCE.

● Publications régulières dans chaque numéro des relations possibles entre l'art des enfants et l'art des adultes : visites de musée, rencontres avec des artistes, interviews, visites d'ateliers,

expositions communes. Nos amis parisiens sont bien placés. Mais il existe des artistes partout ! Adressez vos documents et relations à M. LE CHARLÈS, 33, rue d'Ascq, 95 - Argenteuil.

● Pour ce qui concerne les techniques de travail (lino, gravure sur zinc, batik, etc.) sans les supprimer, nous pensons surtout mieux articuler la liaison entre la revue et le bulletin de travail de la commission. Lors de la présentation d'un travail particulier dans la revue, le bulletin fera paraître une relation de l'auteur permettant de mieux connaître la genèse de l'œuvre, sa technique et les conditions de sa réalisation. Il suffira aux abonnés que cela intéresse, de se procurer le bulletin de la commission. Responsable : Roger CROUZET.

●
Voilà un plan de travail chargé ! Il ne vous reste plus qu'à y participer...

Attention ! ne pas confondre ce plan avec celui — non moins chargé et copieux —, de la Commission Art Enfantin ! (voir CR pages 52 et 53).

La revue est la revue de tous. Non, camarades, il ne s'agit pas de la réalisation en cercle fermé d'un petit groupe de travail privilégié.

Il y a dans votre région un responsable Art Enfantin et sans doute un membre du comité de rédaction. Entrez en relations avec lui et soumettez-lui vos travaux. Faites-le de préférence à un envoi à Cannes où les problèmes de réception, de stockage, de classement sont énormes. Chaque région, chaque département constitue maintenant son fond et c'est en son sein qu'il faut présélectionner et choisir (et ce n'est pas un mince problème !) ce qui peut être proposé à la parution dans la revue qui, hélas, n'a que 5 numéros par an!!! Et 32 pages par numéro !

Le comité de rédaction comprend en son sein un certain nombre de membres qui, par ailleurs, appartiennent à d'autres instances : CA, comités ou commissions. Il y a donc de la place — non pas à leur place, mais pour les seconder et avec eux, pour des jeunes et nouveaux désireux de participer aux responsabilités de la revue. Écrire à BERTRAND, BP 251 - Cannes 06.

Nous pensons pouvoir nous réunir en diverses séances de travail régionales bientôt : autour de Poitiers, dans l'Yonne, autour d'Avignon et à Cauduro peut-être. Ce sera le moment de vous joindre à nos travaux !

●
La seule façon d'être fidèle et honnête face à l'art enfantin, c'est de mieux, toujours mieux le faire connaître et de faire de nombreux abonnés à la revue *Art Enfantin et Créations*.

MEB